



Fédération nationale des policiers municipaux de France

Contact : bureauf@fnpmf.fr

Site web : www.fnpmf.fr

Rapport d'activité 2025 - 2026

Présenté à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Policiers Municipaux de France
Depuis notre dernière Assemblée Générale, la Fédération Nationale des Policiers Municipaux de France a poursuivi son développement à un rythme soutenu et a confirmé sa place parmi les acteurs nationaux incontournables de la représentation professionnelle des policiers municipaux.
Cette période a été marquée par une activité particulièrement dense, tant sur le plan institutionnel que médiatique et professionnel.

I – UNE PRÉSENCE CONSTANTE AUPRÈS DES INSTITUTIONS :

L'année écoulée a été largement marquée par les travaux du Beauvau des Polices Municipales, auxquels la FNPMF a pris une part active. Dès la reprise des travaux à Lyon puis lors des réunions organisées à Metz et au Havre, nos représentants ont porté la voix des policiers municipaux en défendant une position claire : l'évolution des prérogatives ne peut être dissociée d'une véritable reconnaissance sociale, statutaire et indemnitaire.

La FNPMF a également été reçue au ministère de la Fonction publique afin de défendre les revendications liées aux retraites, au statut, aux carrières et aux conditions de travail des policiers municipaux. Cette rencontre a permis de rappeler les attentes fortes de la profession concernant la reconnaissance de son engagement quotidien.

Au cours de l'année, la Fédération a participé à de nombreuses consultations nationales relatives à l'évolution des polices municipales, au projet de loi issu du Beauvau et aux différentes propositions de réforme touchant à l'organisation de la sécurité publique.

II – UNE FORCE DE PROPOSITION RECONNUE :

La FNPMF a poursuivi son travail d'élaboration de propositions concrètes visant à moderniser la police municipale tout en garantissant les droits des agents.

Parmi les principaux sujets défendus :

- La reconnaissance du volet social comme préalable indispensable à toute extension des compétences ;
- L'amélioration des retraites et la prise en compte de la pénibilité ;
- L'évolution des carrières et des perspectives statutaires ;
- L'accès à de nouveaux outils opérationnels ;
- La protection juridique des policiers municipaux ;
- L'intégration des policiers municipaux dans les dispositifs modernes de sécurité publique ;

La FNPMF a également participé aux débats parlementaires relatifs à la présomption de légitime défense, à l'usage de la force, à l'armement, aux prérogatives judiciaires ainsi qu'à la place de la police municipale dans le futur dispositif national de sécurité.

III – UNE RECONNAISSANCE NATIONALE CROISSANTE :

L'un des faits marquants de cette année est la reconnaissance croissante de la FNPMF par les institutions nationales.

Créée en 2023, notre fédération est désormais identifiée comme un interlocuteur légitime par les ministères, les parlementaires, les administrations centrales et les différents acteurs de la sécurité publique. Cette reconnaissance s'est traduite par de nombreuses invitations, consultations et auditions officielles.

La FNPMF a notamment été auditionnée au Sénat puis à l'assemblée nationale dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif à l'évolution des polices municipales. Cette audition a permis de porter une parole ferme, indépendante et responsable sur les enjeux majeurs de la profession.

IV – UNE VISIBILITÉ MÉDIATIQUE SANS PRÉCÉDENT :

La Fédération a poursuivi son développement médiatique.

Durant l'année écoulée, la FNPMF et son président ont été régulièrement sollicités par les médias nationaux afin d'apporter un éclairage sur les enjeux liés à la sécurité publique et à la police municipale.

Cette visibilité a permis de faire entendre la voix des policiers municipaux dans le débat public et de contribuer à une meilleure compréhension des réalités du terrain.

Les nombreuses interventions médiatiques ont renforcé la notoriété de la Fédération et contribué à son image d'organisation sérieuse, crédible et constructive.

V – LE DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION :

Au-delà des dossiers nationaux, la FNPMF a poursuivi sa structuration.

La Fédération renforce ses partenariats, poursuit ses actions de communication à travers son site internet, ses réseaux sociaux et ses différents supports d'information.

De nouveaux partenariats sont recherchés afin de proposer davantage de services et d'avantages aux adhérents et de renforcer l'attractivité de notre organisation.

VI – PERSPECTIVES :

L'année à venir s'annonce déterminante.

Les débats parlementaires sur l'avenir de la police municipale, les enjeux statutaires, les questions liées aux retraites, à la protection sociale, à la reconnaissance des risques professionnels et aux futures compétences des agents continueront de mobiliser pleinement la Fédération.

La FNPMF poursuivra son engagement avec la même détermination afin de défendre les intérêts des policiers municipaux et de contribuer à la construction d'une police municipale moderne, reconnue et respectée.

CONCLUSION

L'exercice 2025-2026 confirme la montée en puissance de la Fédération Nationale des Policiers Municipaux de France.

En seulement trois années d'existence, la FNPMF est passée du statut de jeune organisation professionnelle à celui d'interlocuteur reconnu des institutions, des élus, des parlementaires et des médias nationaux.

Cette progression remarquable est le résultat du travail collectif de la direction nationale, du conseil d'administration, des responsables territoriaux, des bénévoles et de l'ensemble des adhérents qui font vivre quotidiennement notre fédération.

La FNPMF poursuit sa construction avec une ambition intacte : défendre, représenter et valoriser tous les policiers municipaux de France.



Thierry COLOMAR